

Organisateur : **Association LA LYRE MICHELLOISE**

Adresse : 105 Rue Saint-Michel - 88470 SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHER

N° Téléphone pour réservation 03.29.58.40.37

INSCRIPTION VIDE – GRENIERS

Se déroulant le **Dimanche 04 octobre** à Saint-Michel-sur-Meurthe

De **06h00 à 19h00**

Je soussigné(e)

NOM : PRENOM :

Né(e) le : à (ville et département) :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE :

Titulaire de la pièce d'identité N° (joindre copie recto/verso)

Délivrée le : à : Par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur : - De ne pas être commerçant(e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce)
- de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du Code Pénal)

Le prix du mètre linéaire n'a pas varié, il reste à 2 euros. Nous ne réservons que 5 mètres MINIMUM ou par multiple de 5 mètres.

Je réserve :

- ☐ 1 x 5 mètres pour la somme de 15 euros ☐ 2 x 5 mètres pour la somme de 30 euros
☐ 3 x 5 mètres pour la somme de 45 euros ☐ 4 x 5 mètres pour la somme de 50 euros

Ci-joint le règlement de (chèque libellé à l'ordre de LA LYRE MICHELLOISE) :

Les réservations ne seront officielles qu'une fois le règlement enregistré.

Fait à : Le :

Signature :

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'Organisation.

Ps : Concernant les invendus, les détrit, nous vous prions de bien vouloir les ramener, sous peine d'amende.

ATTENTION ! Ouverture des barrières à 18h (selon la météo)

REGLEMENT du VIDE-GRENIER

- Mise en place des exposants de 06h00 à 18h00
- Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué sur place le jour même
- Toute réservation devra être munie du règlement pour être valable
- Pour les exposants non-présents, aucun remboursement ne sera accordé
- Conformément à la législation : la vente d'animaux vivants, de livre à caractère pornographique, antisémite ou xénophobe est INTERDITE.
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est STRICTEMENT INTERDITE.
- L'introduction de substances nocives ou explosives est INTERDITE.

L'Organisateur est tenu à aucune responsabilité en cas de vol ou d'accident de toute nature, incendie, tempête ou autre catastrophe que pourraient provoquer ou dont pourraient être victimes les participants.

L'Organisateur ne peut être responsable en cas d'annulation de la manifestation pour des causes naturelles ou non obtention des autorisations légales. Les participants renoncent expressément à tout recours contre l'organisation.

Les Organisateurs se réservent le droit de refuser ou d'expulser tous participants ne respectant pas la réglementation et troublerait l'ordre au sein de la manifestation, et ce sans pouvoir réclamer l'indemnisation, ni le remboursement de son emplacement.

LES DECISIONS SONT IRREVOCABLES ET SANS APPEL

- Chaque exposant est prié de laisser SON EMPLACEMENT dans un ETAT PROPRE (maximum 19h00)
- Les chiens doivent être tenus en laisse et muselés si la loi l'oblige.
- Les stands de boissons ou de denrées alimentaires sont EXCLUS puisque réservées aux organisateurs.
- Des WC publics sont à dispositions dans 3 endroits différents.

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE